



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CAPET

Question écrite n° 58188

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le nombre de postes au concours interne CA PLP carrossier constructeur et réparateur. Une étude du SIAM, au début de l'année 1999, révélait qu'il existait 156 postes vacants non pourvus par des personnels titulaires dans cette discipline dans l'ensemble des établissements publics. A la session 2001, seuls quatre postes sont offerts au concours interne alors même que vingt stagiaires sont en mesure de s'inscrire au concours. Il existe, d'une part, une disproportion entre le nombre élevé de postes à pourvoir et le faible chiffre de postes au concours et, d'autre part, une disparité importante entre le nombre de candidats potentiels au concours et l'offre de postes du ministère. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures peuvent être mises en oeuvre pour combler le manque de professeurs titulaires et le peu de postes ouverts au concours.

Texte de la réponse

Le Gouvernement, dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire, a prévu d'ouvrir au total 2 405 postes aux concours réservés aux agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement. Au total, l'ensemble des postes ouverts aux concours internes, réservés et examens professionnels pour le recrutement de professeurs de lycées professionnels (2 525) est en progression de 43 % par rapport aux postes offerts dans les mêmes catégories en 2000 (1 760). Par ailleurs, dans le cadre du plan pluriannuel, 37 000 postes seront offerts sur la période 2001-2005 pour la promotion interne et la résorption de l'emploi précaire. Les élèves professeurs qui ont préparé les concours internes ont toutes les conditions requises pour se présenter aux concours internes. De plus, il est prévu de garantir leur réemploi dans l'hypothèse où ils échoueraient à ces deux modes de concours.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58188

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 21 mai 2001

Question publiée le : 26 février 2001, page 1187

Réponse publiée le : 28 mai 2001, page 3097